



MODELE CLUB DU LUBERON

Renseignements à fournir lors de la prise de licence :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Bénéficiaire de l'assurance en cas de décès :

Type de licence :

- Adulte 92 € (cotisation FFAM avec assurance 52 € * L'option 1 est la formule recommandée par la fédération pour une protection optimisée + cotisation CLUB 40 €)
- Cadet : jusqu'à 14 ans inclus 27 € (cotisation FFAM avec assurance 12 € * L'option 1 est la formule recommandée par la fédération pour une protection optimisée + cotisation CLUB 15 €)
- Junior : 15 ans et 18 ans inclus 37€ (cotisation FFAM avec assurance 22 € * L'option 1 est la formule recommandée par la fédération pour une protection optimisée + cotisation CLUB 15 €)

Pas de licence en cours dans un autre club (sinon on ne peut faire qu'une carte club : 35€).

Signer le formulaire sur les assurances complémentaires.

Faire sa petite formation (pas très compliqué, mais obligatoire depuis la promulgation de la loi « Drones ») sur le site AlphaTango (<https://alphatango.aviation-civile.gouv.fr/>), et immatriculer sur le même site les aéromodèles de plus de 800 grammes, immatriculation qui doit ensuite être apposée quelque part sur le modèle (au marqueur, avec des autocollants... Pas besoin que ce soit très gros).

Garanties d'assurance Individuelle Accident

	Décès accidentel	Frais d'obsèques	Invalidité permanente totale ou partielle à la suite d'accident	Frais médicaux en France à la suite d'accident	Frais de recherche et secours
Garanties de base	15 000 €	1 500 €	Taux d'invalidité (à partir de 6%) : 30 000 € x taux d'IP	Frais réels dans la limite de 3 000 € par accident dont : • Hospitalisation : 100% du forfait journalier hospitalier • Soins et prothèses dentaires : dans la limite de 600 € par dent par sinistre et limité à 4 dents par an • Bris de lunettes : dans la limite de 600 € / an	Frais réels dans la limite de 3 000 €
Garanties 2026	19 205 €	1 773 €	38 411 €	• Frais de prothèses : 4 727 € • Bris de lunettes, verres de contact, prothèse, appareil de redressement dentaire : 886 € • Perte de lunettes : 444 € • Frais médicaux : 4 727 €	3 545 €
Option 1	30 000 €	3 000 €	Taux d'invalidité (à partir de 6%) : 50 000 € x taux d'IP	Frais réels dans la limite de 5 000 € par accident dont : • Hospitalisation : 100% du forfait journalier hospitalier • Soins et prothèses dentaires : dans la limite de 800 € par dent par sinistre et limité à 4 dents / an • Bris de lunettes : dans la limite de 800 € / an Frais réels dans la limite de 5	Frais réels dans la limite de 5 000 €
Option 2	50 000 €	5 000 €	Taux d'invalidité (à partir de 6%) : 100 000 € x taux d'IP	Frais réels dans la limite de 8 000 € par accident dont : • Hospitalisation : 100% du forfait journalier hospitalier • Soins et prothèses dentaires : dans la limite de 1000 € par dent par sinistre et limité à 4 dents / an • Bris de lunettes : dans la limite de 1000 € / an	Frais réels dans la limite de 5 000 €
Franchise	Néant	Néant	5%	Néant	Néant

* L'option 1 est la formule recommandée par la fédération pour une protection optimisée.

** La licence FFAM est obligatoire pour obtenir une licence FAI, laquelle est nécessaire pour participer aux compétitions internationales inscrites au calendrier de la FAI.